



ACNOA NEWSLETTER



REVUE MENSUELLE DE L'OLYMPISME AFRICAIN

JUILLET 2021



APRÈS LES ELECTIONS

**LE PRÉSIDENT DE L'ACNOA
SUR LE TERRAIN POUR
S'ENQUÉRIR DE LA SITUATION**



LE PRÉSIDENT DE L'ACNOA REÇU EN AUDIENCE PAR



Les deux personnalités ont axé leur échange sur les Jeux africains des Zones que le Mali va abriter en décembre de cette année



LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION DU MALI





Le Président de la Transition du Mali, le colonel Assimi Goïta a reçu, le 28 juin, en audience, le Président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), M. Mustapha Berraf. Le Président de l'instance phare du Mouvement olympique africain était accompagné du Ministre malien de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Mossa Ag Attaher et du Président du Comité National Olympique et sportif (CNOS), M. Habib Sissoko.

Les deux personnalités ont axé leur échange sur les Jeux africains des Zones que le Mali va abriter en décembre de cette année. Selon Mustapha Berraf, **«J'ai eu l'honneur d'être reçu par le Président avec qui nous avons**



eu des échanges fructueux après ceux que j'ai eus avec le Ministre de Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne. Nous sommes très heureux de la vision de ce haut dirigeant qui cadre parfaitement avec celle du mouvement Olympique international.

L'ACNOA veut que les jeunes du Mali et d'Afrique puissent non seulement pratiquer leurs disciplines sportives en toute quiétude et en toute sérénité et qu'ils puissent s'épanouir. » «J'ai pu noter que le Président de la Transition est au fait des problèmes et des difficultés de la jeunesse. Je repars du Mali rassuré et très heureux ».





LE PRÉSIDENT DE L'ACNOA EN AUDIENCE CHEZ LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, CHARGÉ DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE



Au cours de sa visite de travail en terre malienne, le Président de l'ACNOA a été reçu en audience le 26 juin 2021 par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, M. Mossa Ag Attaher. Les deux personnalités ont échangé sur des « **projets communs** » pour l'épanouissement de la jeunesse africaine.

Au cours de l'entretien, M.

Mustapha Berraf a salué le travail « **extraordinaire** » que le Ministre Mossa Ag Attaher fait depuis son arrivée à la tête du département des Sports. Grâce à lui, a reconnu le Président de l'ACNOA, « **il y a une synergie marquante entre tous les acteurs du Mouvement sportif malien... Jesuistrès honoré et heureux de discuter avec le Ministre de projets communs qui permettront certainement, dans un avenir très proche, de donner au sport malien sa véritable place en Afrique et**



dans le monde. L'ACNOA sera aux côtés du Mali pour montrer au monde entier que dans ce pays ou ailleurs en Afrique, il y a des jeunes talentueux, qui ont de grands potentiels. Ces jeunes s'épanouissent en Europe et en

Pour sa part, le membre du gouvernement malien a évoqué la concrétisation de projets communs dans un avenir proche. *« La visite du Président Berrraf arrive à un moment où nous avons besoin de nos vrais amis.*



Amérique. » Et d'ajouter : « Nous sommes en train de réfléchir à une politique pour arrêter ces naturalisations sauvages qui font que les jeunes athlètes représentent des pays, qui ne sont pas les leurs. Nous leur donnons tout notre respect et nous comprenons très bien la situation. Nous essayerons de mettre des moyens nécessaires à leur disposition » a-t-il ajouté.

Nous avons échangé sur un océan d'opportunités que nous pouvons mettre en œuvre pour le grand bonheur de notre jeunesse et de nos sportifs. Je sors de cet entretien très satisfait, très enthousiaste et surtout avec beaucoup d'espoir. Que, dans les prochains jours, nous puissions concrétiser des projets communs dans l'intérêt de notre pays » a déclaré M. Mossa Ag Attaher.



JEUX DE LA ZONE 2, MALI 2021

UN PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ ENTRE L'ACNOA, LA ZONE 2 ET LE MALI



La salle de conférence du Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la construction citoyenne a abrité le 29 juin 2021 la cérémonie de signature du protocole d'accord entre le Mali, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique et sa Zone 2 au sujet de l'organisation des Jeux africains de cette Zone prévus en

décembre en terre malienne. Ce document stratégique désigné officiellement « Protocole d'accord pour l'organisation des Jeux africains de la Zone 2 à Bamako (Mali) et le renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives » a été paraphé par trois hauts responsables. Il s'agit du Ministre de la Jeunesse et des Sports,



Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, M. Mossa Ag Attaher, du Président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf et du Président de la Zone 2 ACNOA par ailleurs, Président du CNO du Mali, M. Habib Sissoko.

la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne a affirmé que M. Berraf a décidé, après sa réélection, d'effectuer sa première visite au Mali, malgré les nombreuses invitations qu'il a reçues auprès des autres pays. **« Rien que pour cela, M. Berraf a marqué d'une tache indélébile sa marque d'amitié et d'affection pour notre pays »**, a déclaré M. Mossa Ag Attaher.

Le Mali va montrer au monde entier qu'il demeure une des meilleures destinations pour la découverte de la jeunesse africaine

Outre l'organisation des Jeux de la Zone 2, ce protocole d'accord vise également le renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives.

Dans son allocution, le Ministre de

Le membre du gouvernement malien a également indiqué qu'à travers l'organisation des Jeux africains de la Zone 2, son pays va montrer au monde entier qu'il demeure une des meilleures destinations pour la découverte **« l'énergie, la force et la puissance »** de la jeunesse africaine. Quant au Président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf il a tout d'abord exprimé le soutien et la solidarité du Mouvement olympique et sportif africain au peuple malien. Pour lui, outre l'organisation des Jeux





Quant au Président de la Zone 2 et du Comité National Olympique et sportif du Mali, M. Habib Sissoko, il s'est dit heureux de la visite du Président de l'ACNOA. Il a affirmé que le Mali organisera pour la deuxième fois ces jeux. **« Nous l'avons fait déjà en 2005, et ça été un franc succès, je suis persuadé avec qu'avec l'implication du Ministre et du Président de l'ACNOA, les prochains jeux qui vont être organisés seront un grand succès »**, a-t-il dit.

La cérémonie de signature de protocole d'accord entre l'ACNOA et le Mali s'est déroulée en présence de plusieurs dirigeants du sport malien.

africains de la Zone 2 qui se tiendront au mois de décembre prochain au Mali et le programme de formation, ce protocole d'accord s'inscrit aussi dans le cadre de soutien et d'entraide réciproque pour la jeunesse malienne et celle des pays qui composent cette Zone 2, l'une des plus importantes de son association.





FAISONS CONNAISSANCE AVEC...LE PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ À BAMAKO

Le protocole d'accord signé entre le Gouvernement malien, l'ACNOA et la Zone 2 de l'instance faîtière du Mouvement olympique africain le 29 juin comporte dans sa structuration physique 07 articles. L'article premier trace l'objet de l'accord et indique à ce titre que : « Le présent protocole d'accord a pour objet l'organisation des Jeux Africains de la Zone 2 de l'association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et le renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives ». L'article 2 quant à lui trace le cadre spatio-temporel de ces jeux et précise qu'ils se tiendront « au mois de décembre 2021 à Bamako au Mali. ». L'article 3 de ce protocole d'accord indique qu'il sera créé un comité d'organisation comprenant aussi bien les cadres du Ministre chargé des sports que ceux du Comité National Olympique et sportif du Mali. Concernant l'article 4, il est centré sur les « obligations de la partie malienne ». Il est ainsi indiqué que « Le Ministre de la Jeunesse et des Sports chargé de l'instruction civique et de la construction citoyenne du Mali et le Comité National Olympique et sportif du

Mali sont chargés chacun en ce qui le concerne d'assurer aux délégations africaines participantes les conditions d'accueil, d'hébergement et de restauration aux normes et standards requis. Ils veilleront à la mise en place des conditions de sécurité et sanitaires nécessaires durant toute la manifestation internationale.». Pour ce qui est de l'article 5, il définit les obligations de l'ACNOA. Il dispose pour cela que « L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) s'engage à apporter une aide financière à l'organisation des Jeux Africains de la Zone 2, conformément aux résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du Caire et le renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives. Elle délèguera ses experts auprès du Comité d'organisation pour appuyer la coordination et le suivi des compétitions ». L'article 6 pour sa part recommande au Comité d'Organisation la mise en place des assurances requises alors que l'article 7 indique l'entrée en vigueur du protocole à partir de sa date de signature.



JEUX DE LA ZONE 2, MALI 2021

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, CHARGÉ DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE DU MALI DÉCORÉ PAR L'ACNOA

En visite au Mali, le Président de l'ACNOA a, au nom de l'institution qu'il dirige, procédé à la décoration de M. Mossa Ag Attaher, Ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne. L'événement a eu lieu le 29 juin 2021 en marge de la cérémonie de signature du protocole d'accord pour l'organisation de l'édition 2021 des Jeux africains de la Zone 2 de l'ACNOA ; ceci en présence du Président de ladite Zone, par ailleurs Président du Comité National Olympique et sportif du Mali, M. Habib Sissoko et de plusieurs responsables du sport malien. Dans sa prise de parole, le Président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf a affirmé que le Ministre malien était un grand défenseur des valeurs de l'Olympisme ; ajoutant que son action en

faveur de l'épanouissement de la jeunesse de son pays épouse la vision stratégique de son organisation. Pour lui, il a souvent mené des actions inimitables qui ont su redonner à la jeunesse de son pays la joie et la fierté d'appartenir à un peuple qui force le respect et la reconnaissance de tout le Continent.

M. Mossa Ag Attaher quant à lui a affirmé après avoir reçu cette distinction que : **« Je ne peux m'empêcher d'exprimer dans la modestie toute ma fierté d'être lauréat d'une telle distinction aux côtés d'aussi grands dirigeants d'Afrique. Merci au Président des Comités Nationaux olympiques Africains pour cette distinction que je dédie à tous mes collaborateurs et au mouvement sportif du Mali. »**





CE QU'ILS ONT DIT

M.Mustapha Berraf, membre du CIO et Président de l'ACNOA

«Je vais partir du Mali rassuré et très heureux, je suis sûr que dans un proche avenir, nous allons réaliser de grands projets, des grands événements et des grandes manifestations avec le Mali. Parmi ces projets, il y a les Jeux africains des Zones qui se dérouleront en décembre prochain et qui regrouperont 10 pays, dont 8 de la Zone II (la Zone du Mali, ndlr), dans toutes les disciplines olympiques.

Ce sera l'occasion pour les athlètes de montrer au monde entier que le Mali est un grand pays, un pays magnifique qui se porte bien, un pays dont la population et les dirigeants sont au fait de la modernité, du progrès et qui s'occupent des problèmes de la jeunesse».

M.Habib Sissoko, Président de la Zone 2 de l'ACNOA et du CNOSM

« La Zone 2 est très heureuse d'avoir reçu la visite du Président de l'ACNOA. Pour sa première depuis sa réélection, il a jeté son dévolu sur notre Zone. C'est une grande marque d'affection. De grands projets sont annoncés pour le plein épanouissement des athlètes de nos différents CNO. La signature du protocole d'accord pour l'organisation de l'édition 2021 des Jeux africains de Zones et le renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives a été un moment phare de cette visite qui nous permet de relancer cette compétition dédiée à la jeunesse et qui constitue une véritable pépinière pour nous. En décembre 2021, nous entendons montrer notre savoir-faire en matière d'organisation de grands événements sportifs internationaux. Nous disons merci à l'ACNOA et à son Président pour cet accompagnement. ».

